

Ce 3 juin 1916.

(14)



5290
118

Cher Montiair,

C'est lundi prochain, 7 juin à
10 heures que mon frère et moi comptons
venir chercher notre Beau brand.

Vous voudrez bien donner les ordres
en conséquence, et si possible, faire mettre
la caisse du tableau à proximité
afin que l'on puisse facilement l'y
placer.

Bonne nuit, je vous prie, cher Montiair
à tous mes sentiments les meilleurs.

J Mayrera

Papier vendu au bénéfice de l'œuvre « Asiles des Soldats Invalides Belges »



52909/118.
Uccle, le 25 mars 1920.



Cher Monsieur,

Il est question pour nous de vendre le Rembrandt. Il se pourrait donc , que d'ici quelques jours , je vienne m'arranger avec vous pour son transport, mais j'ai trouvé plus correct de vous en in-

former dès à présent et de ne pas attendre la
derniere minute.

Recevez, je vous prie, cher Monsieur, tous
mes sentiments les meilleurs.

J Mayhew

(22)
Uccle, le 30 juin 1922.

5290/118

Château de Tivoli d'Oye.

fait le
13.7.22
Cher Monsieur,

Comme suite à votre lettre de l'autre soir,
je vous serais très obligé d'envoyer la photographie de
votre Rembrandt, lorsqu'elle sera faite, chez mon frère,
Monsieur May, 59, rue de Brèves, comme je

me absente Samedi pour plusieurs semaines.

Je vous remercie d'avance et vous prie de
croire à tous mes meilleurs sentiments.

J. Lorrera

Donné
Remboursé

Uccle, le 22 juin 1922.



Château de Vaux d'Esp.

fait le 28.5.22

Cher Monsieur,

Vous désirez beaucoup,
mon frère et moi, avoir une bonne photo-
graphie du Rembrandt de ma sœur qui
est en dépôt au Musée. Pourriez-vous
avoir l'extrême obligeance d'en faire
faire une par le photographe habituel
du Musée qui y mettra naturellement
tous les soins voulus, j'en suis certain?

Tous voudrez bien me faire parvenir
alors la facture après que je la fasse payer.

Excusez-moi de vous déranger et
croyez je vous prie, cher Monsieur, à
tous mes sentiments les meilleurs.

May Irere

(10)

13 juillet 1920

Madame,

Il est bien entendu en effet que le Rembrandt de feu Mme May, déposé au Musée depuis plusieurs années, peut en être retiré à n'importe quel moment, au gré des héritiers. Les nouvelles dispositions ministérielles, relatives au prêt d'oeuvres d'art appartenant à des collections particulières, ne lui sont pas applicables. Je me permets à cette occasion de renouveler à votre famille et à vous-même l'expression de la reconnaissance du Musée de Bruxelles, de ses dirigeants comme de ses visiteurs, heureux d'étudier à loisir ce très beau tableau.

Recevez, Madame, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Conservateur en chef,

Al Madame Léo Errera
EN



44, RUE DE LA LOI

Le 5 juillet 1920

Cher Monsieur,

En raison de nouveaux répléments qu'il y aurait à présent dans le Musée Royal, je me permets de vous rappeler que le Rembrandt de feu ma mère, Mme May,

9
a été déposé par les héritiers au Musée Ancien, mais que mes frères + moi conserverons la faculté de l'en retirer le jour où cela nous conviendrait.

En attendant je vous renouvelle nos remerciements pour l'excellente hospitalité dont notre tableau jouit sous votre protection, + vous prie de croire, cher Monsieur, à tous mes sentiments
meilleurs J. L. Errera

In l'absence de
Mme May

Madame Leo Errera

Remercie Monsieur
le Secrétaire des Musées
de sa communication

du 20 janvier & pense
que la précaution prise
avec le Rembrandt
est de nature à
plaire à Mme May.
Elle lui assure l'assu-
rance de ses meilleurs sentiments.

Caprice 8-9-19

118

7-2-19

(7)

Chère Madame

Le tableau de Rembrandt
est arrivé sans encombre au
musée et ^{il trouve} ~~se trouve~~ place ~~dans~~
~~l'une~~ sur cheval de bois et l'une
des deux salles ~~affordées~~
réservées à l'école hollandaise.
Il sera entouré de tous les
loins que vous demandez avec
la vue de nos collections
nationales, mais il se doit
dire que la Commission
~~des~~ ~~musées~~ Directrice et l'ad-
ministration des musées ne
peuvent admettre aucune
responsabilité en ce qui

Mme Léa Ezerca 44 rue de la Loi

Concernant les dommages éven-
tuels qui pourraient sur-
venir à l'œuvre pour suite
notamment d'actes de malice
ou de vol, ni même en cas
de vol, et que les proprié-
taires, ainsi que vous me
disiez dans votre ^{première} lettre, ^{devraient} ~~de~~
se régler la question
de l'assurance

Veuillez croire chère
madame à mes sentiments
les plus distingués.

Rf

44, RUE DE LA LOI

Le 3 février 1919.

Cher Monsieur,

Une légère réfection
au cadre du Rembrandt
retardera un peu le
jour où vous pourrez
le faire prendre chez
moi.

Je vous préviendrai
dès que cela pourra
se faire.

Bien sincèrement
et en hâte.

Léon Zore



enfermé
29-1-19

(5)
28-1-19

Chère madame

~~J'ai le plaisir de vous faire~~
connaître

C'est avec grand plaisir que nous
~~offrons à nossement mon cher~~
nouveau don, une salle des maîtres
anciens le Rembrandt de feu
madame May. J'ai ~~transmis~~
donné lecture de votre lettre ~~à~~
à la Commission Directrice qui
de ce fait, a été précisément hier ;
il y ~~avait~~ ~~une~~ ~~se~~ J'ai obtenu
une adhésion unanime. Je pourrai
prendre les tableaux un de ces
jours, y voulez-vous me faire
connaître le moment qui vous
convient le mieux ?

Croyez chère madame à mes
sentiments les plus distingués

A madame Leo Errera
44 rue de la Loi

44, RUE DE LA LOI

Bruxelles, ce 25 janvier 1919

Cher Monsieur,

D'accord avec mon frère
M^r. May, je viens vous proposer
de reprendre, afin de l'exposer
dans une salle du Musée ancien,
le Rembrandt de feu M^{me} May,

qui a déjà été au Musée
pendant quelque temps avant
la guerre. Bien entendu,
nous nous occuperions de
l'assurance comme précédemment.

Je me permets de vous proposer
cet arrangement, car nous
sommes toujours regrettable de priver

le public de la vue de ce
chef-d'oeuvre, en attendant
le règlement de la succession
de ma Mère.

Recevez, je vous prie, cher Monsieur
l'assurance de tous mes meilleurs
sentiments

León Errera

Bruxelles 8 avril 1914.

Je reconnais que
mon tableau de Rembrandt
que j'avais prêté au
Musée m'a été rendu
en parfait état.

Fanny Mery

20 mars 1894

(2)

Villa Alexandra
Boulevard d'Antibes
Cannes. France.

Monsieur, Je reviens l'instant
votre mot m'informant que mon
tableau bouge dans son cadre.
Je vais faire faire le nécessaire;

sans tarder.

Je vous remercie infiniment
du bon que vous prenez de ce
chef-d'œuvre et je vous en suis
fort reconnaissant.

Agrecez Monsieur, mes compliments
distingués.

Fanny May.

THE INTERNATIONAL ART SOCIETY.

TELEGRAPHIC ADDRESS,
TOOTHFUL, LONDON.20, RYDER STREET,
ST. JAMES', S.W.

Juin 5. 1913.

Monsieur Demeter.

Je vous remercie pour
votre lettre que j'ai
reçue ce matin.

Je crois qu'il n'y
aura pas moyen
d'acheter ce tableau
car j'ai reçu avis
ce matin que la

propriétaire en fera
cadeau au musée
de Bruxelles. D'un
côté cela me contrariera
mais de l'autre je
serai enchanté. En
tous cas tenez moi au
courant et recevez,
Monsieur Demeter, mes
meilleures salutations.

J. S. Farr